

Compte rendu Conseil d'école (1)

02/11/15

Personnes présentes :

Commission scolaire : Mme Marie Gunié, Mme Sylvie Thomas, Mme Erika Vorger
Parents : Khairy Géraldine, Delplace Aurélie, Cadeau Sonia, Hamelet Séverine, Perret Patricia
Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Monique Hotte, Myriam Blanchard
DDEN : Mme Françoise Roux- Mollard

Excusés : Labarbarie Florent, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier, Begonia Orecchioni

1 – Présentation des représentants de parents d'élèves :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM2
Titulaire (T) / Remplaçant (R)	Mme Perret Patricia (T) Mme Delplace Aurélie (R)	Mme Cadeau Sonia (T) Mme Khairy Géraldine (R)	Mme Hamelet Séverine (T) Mr Labarbarie Florent (R)

Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école seront transmises dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles de faire remonter des questions pour les prochains conseils d'école. Elles seront aussi mises sur le site de l'école.

2 – Vie de l'école : règlement intérieur, effectifs, calendrier, projets, péri-scolaire, travaux...

2 – 1 - Règlement intérieur :

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur de l'école qui s'aligne sur celui départemental.
Y a-t-il des suggestions, questions...
Il est validé.

2 – 2 - Effectifs :

- PS = 7 + 1S ; MS = 12 + 1 ; GS = 11 + 1S soit une classe maternelle à 30 + 1 (+2S) élèves.
- CP = 10 ; CE1 = 10 + 1 (CE1/CE2 le matin) soit une classe à 20 + 1 (matin) élèves.
- CE2 = 9 ; CM1 = 7 + 1S ; CM2 = 8 soit une classe à 24 (+1S) élèves.

Total = 74 (+3S) élèves Familles : 60 + 2 saisonniers = 62

2 – 3 - Calendrier :

cf, la note de rentrée et le calendrier.

Gymnase (changement d'horaire, suite à notre demande après suggestion des parents d'élèves ; passer du matin à l'après-midi), Raquettes, Piscine, Médiathèque pas de changement.

Ski : Les séances seront organisées sur une semaine complète (semaine du 25 janvier 2016), tous les après-midi. Par conséquent cette semaine là, il n'y aura pas de TAP le vendredi excepté pour les maternelles (des activités devraient être proposées).

Spectacle de Noël offert par l'APE, le jeudi 3 décembre à 14h. Ce sera un spectacle de Noël interactif, animé par Josiane Barré, d'une durée d'environ 1h. Il aura lieu à Valmorel.

Cinéma : à Valmorel ; la mairie doit voir si cela est possible de nous proposer une date en fin de saison d'hiver : juste avant ou après les vacances de Pâques. Il faudra trouver une séance qui puisse convenir à tous les élèves (Cycles 1, 2 et 3).

Sortie de fin d'année : toute l'école serait concernée et elle devrait se faire à l'observatoire du Lac du Bourget, au domaine du Buttet. L'encadrement se fera avec le soutien d'un animateur (ou2) de la FRAPNA. Il permettra aux élèves de découvrir la faune et la flore du site. Date prévue : le mardi 28 juin. L'APE pourra couvrir les frais qui ne devrait pas dépasser le budget annoncé de 355 €.

2 – 4 – Projets :

- Projet Écriture :

Comme annoncé en fin d'année dernière les élèves feront un projet d'écriture.

L'objectif sera de faire découvrir un jeune auteur aux élèves et de travailler à partir d'un de ses albums.

- Les maternelles travailleront le dessin et l'oral.
- Les CP-CE1 imagineront avec l'auteur des pages à ajouter (dictée à l'adulte / production autonome + illustrations),
- Les CE2-CM écriront une suite ou un album « à la manière de... » et échangeront régulièrement avec l'auteur.

Les productions pourraient être sous forme d'un livre numérique, mais les parents délégués demandent qu'une édition « papier » soit proposée. Cette idée sera étudiée.

Il démarrera cet hiver avec l'intervention d'un auteur/illustrateur : Mr Leynaud Johan.

Toute l'année, les élèves pourront rester en contact et échanger avec l'auteur si besoin, via les nouvelles technologies.

Le coût du projet est de 900€ et sera partagé entre les différents partenaires de l'école : Mairie, APE et Coopérative Scolaire à hauteur de 300€ à la charge de chacun.

- Projet Noix :

Cela ne concerne que les maternelles.

Au programme :

- Ramassage des noix à Aigueblanche et visite du Moulin. Les élèves ont adoré,
- Travail sur le vocabulaire,
- Cuisine avec le soutien de Myriam (18 novembre),
- Dessins pour remercier l'équipe du Moulin très accueillante et professionnelle.

2 – 5 - Péri-scolaire :

- **Garderie** : assurée par une nouvelle employée : Bégonia Orecchioni. Fréquentation de la garderie : 4-5 élèves en moyenne. Le lundi soir et le vendredi soir, l'affluence est plus conséquente en raison de l'activité Taekwondo proposée à 17h30 à l'école.

Bégonia demande si le lieu d'accueil peut se faire dans la salle d'Arts Plastiques plutôt que dans le réfectoire ou dans le préau. L'équipe enseignante n'y voit aucun inconvénient. Un mot à destination des familles sera donc transmis par la mairie.

Bégonia assure aussi une activité initiation à l'Espagnol durant les TAP.

- **Cantine** : assurée par une nouvelle employée : Myriam Blanchard. Cette dernière prépare, avec l'aide de Monique, des repas « faits maison » variés et équilibrés (conditions essentielles attendues par la mairie). Elle propose aux élèves, qui en font la demande, de leur donner les recettes de ce qu'ils ont aimé. Elle transmet les menus directement à l'école qui les met sur le site.

Les parents comme les enseignantes ont des retours positifs des élèves.

Ces derniers enrichissent aussi le Compost de l'école en descendant les déchets tous les jours.

Myriam assure aussi une activité cuisine durant les TAP.

- **Car** : Remaniement du personnel : Nadine = grand car / Monique = petit car. RAS

- **Atsem** : Clothilde encadre une activité « travaux Manuels » durant les TAP.

2 – 6 – Aménagements - Travaux :

Effectués :

- aménagement d'un accès piéton depuis le village des Avanchers jusqu'à l'école.

A faire :

- marquage au sol lors de la campagne de marquage sur la commune. Il sera demandé aux services techniques de Mr Pétex de tracer un terrain de « Balle aux Prisonniers » (jeu particulièrement apprécié des élèves).
- un « zebra » sera tracé devant le portail pour signaler le lieu de stationnement du grand bus. La mairie annonce aussi que 2 passages piétons seront tracés au bout du chemin, côté village des Avanchers, pour sécuriser la traversée des élèves et de leurs familles

3 – Bilan et prévisionnel des dépenses de la Coopérative Scolaire :

La Coopérative Scolaire est un outil pour concrétiser les projets mis en œuvre dans l'école par et pour les élèves. La Coopérative de l'école des Avanchers est sous la tutelle de l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Nous utilisons vos cotisations pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums... pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAE, les frais de tenue de compte, l'adhésion à l'OCCE...
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes...en maternelle, cartouches imprimantes, piles...
- payer des entrées de spectacle...

...

Nous organisons deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques...

A ce jour la coopérative est en possession de 1855 €.

4 – Réforme des Rythmes Scolaires :

4 – 1 – Rappels :

Les Temps d'Activités Péri-scolaires ont toujours lieu le vendredi après-midi.

Les tarifs de participation aux TAP n'ont pas changé : 1 € par activité, soit 2 € par après-midi, soit 70€ pour l'année ; L'inscription se fait toujours au « trimestre » auprès de la mairie.

Le taux d'encadrement est de 14 élèves / adulte pour les – de 6 ans et 16 élèves / adultes pour les + de 6 ans.

7 intervenants sont mobilisés sur les demi-journées et ils ont la responsabilité des groupes durant 1h30 = 1h15 d'activité + 15 minutes de récréation. La sieste est proposée de 13h15 à 14h15.

Nouveauté : les élèves émettent des choix et la mairie essaie de répondre au mieux aux demandes.

4 – 2 – Bilan 1ère période :

Taux de participation : 53 inscrits ce 1^{er} trimestre.

Nombre d'élèves par groupe : 5 à 10 élèves.

Activités proposées : Cirque, Théâtre, Sarbacane, Cuisine, Bricolage, Espagnol, Travaux manuels, Déco de Noël, Grand Jeu...

Ajustement de l'organisation : élève perturbateur (aucun pour le moment), absence d'intervenant...

C'est Mr Garcia Yves, avec le soutien de la mairie, qui assure cette année, l'organisation des TAP. Il a élaboré, avec les élèves une Charte. Il anime aussi une activité Bricolage ou Grand Jeu.

En tout cas, au regard de ce qui se passe dans les autres écoles, l'équipe enseignante félicite encore la mairie pour l'organisation des TAP : qualité et variété des activités proposées, adaptation en fonction des problèmes rencontrés...

Avis des parents délégués : « Que du positif : plus de choix dans les activités, choix des activités possible et goûters proposés... »

Avis de la mairie : « Merveilleux, Ravie »

5 – Informatique :

- le site de l'école est hébergé par OVH. L'équipe enseignante demande de bien penser à payer l'hébergement chaque fin d'année scolaire. Cet été il y a eu un « couac ». L'école vérifiera, avec Mr Ledanois, conseiller municipal qui a aidé à l'élaboration du site, que la mairie reçoive bien la relance d'abonnement . Coût estimé à 50€.

- L'ordinateur (netbook) associé au TBI montre des signes de faiblesse. Mme Serratrice annonce qu'il faudra peut-être le changer dans les mois à venir. La mairie demande que Mme Serratrice leur propose des devis.

- Le parc informatique de l'école est actuellement sous Windows XP. A ce jour (depuis avril 2014), Microsoft n'assure plus le support de ce système d'exploitation. Par conséquent, l'assistance technique et les mises à jour permettant de protéger les ordinateurs, ne sont plus possibles.

Les ordinateurs même s'ils continuent à fonctionner, vont devenir de plus en plus vulnérables face aux risques de sécurité et aux virus.

Or les ordinateurs sont trop anciens pour supporter l'installation de Windows 10 ou d'un autre système d'exploitation qui pourrait remédier à ce problème.

Il faut donc réfléchir au renouvellement du parc informatique ou à la possibilité de passer les ordinateurs sous un système d'exploitation dit « libre » tel que Linux. La question d'une classe mobile (avec une quinzaine d'ordinateurs portables) se pose aussi.

L'équipe enseignante va donc se renseigner sur l'accessibilité (facilité d'utilisation) par les élèves à un système « libre » et va demander des devis pour un éventuel renouvellement de tout le parc informatique : fixes et/ou portables. Elle transmettra les conclusions et résultats de ses recherches à la mairie qui pourra ainsi statuer.

6 – Questions diverses :

- Merci à l'APE pour la kermesse qui est toujours un moment convivial.

- Merci à la mairie pour les changements/aménagements qu'elle met en place.

- Merci aux parents qui répondent aux sollicitations des enseignantes pour encadrer, accompagner les différentes activités.

- L'équipe enseignante demande s'il est possible de réfléchir à un réaménagement du terrain de sport : fixer 4 panneaux de basket (2 terrains perpendiculaires au terrain de foot) + suppression du panneau de basket actuel et de l'enrobé pour ré-engazonner l'espace et permettre ainsi l'aménagement d'un terrain de rugby (en vue de la suppression du terrain actuel, lors du réaménagement des espaces de stationnement autour de l'école).

La séance a commencé à 18h et a été levée à 19h30.